

Publiée le 3/10/2023

Envoyé en préfecture le 03/10/2023

Reçu en préfecture le 03/10/2023

Publié le

ID : 014-200065589-20230928-2023_131-DE

**COMMUNAUTE DE
COMMUNES
VAL ES DUNES**
1 rue Guéritot
14370 ARGENCES
☎ 02 31 15 63 70

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-trois le vingt-huit septembre à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente de la commune d'Émiéville sous la présidence de M. Philippe PESQUEREL.

Étaient présents : M. Gilbert GEMY, Mmes Florence GUERIN, Marie-Françoise ISABEL, Lydie MAIGRET, M. Jacques-Yves OUIN, Mmes Marianne TURPIN, Ann BAUGAS, Nathaly MONROCQ, MM. Philippe PESQUEREL, Guillaume LECOEUR, Mme Magali LONCLE, M. Eric MARGERIE, Mme Sophie de GIBON, MM. Eric DUVAL, Michel CRUCHON, Laurent DECLERCK, Stéphane AMILCAR, Mme Régine ÉNÉE, MM. Philippe PIARD, Henri LEHUGEUR, Mmes Coralie ARRUEGO (départ à 21h06), Alexandra LEPINAY, M. Matthieu PICHON, Mme Sylvie SALLE, MM. Joël DUGUEY, Claude FOUCHER, Mme Patricia LECOMTE, MM. Didier LEMONNIER, Patrice MARTIN et Jean-Pierre FORGEAS formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : MM. Dominique DELIVET (pouvoir à Joël DUGUEY), Thomas LEROY (pouvoir à Marianne TURPIN), Mme Florence SERANDOUR (pouvoir à Nathaly MONROCQ), MM. William HERFORT, Alain PORQUET (pouvoir à Philippe PIARD), Stéphane CASTEL, Alexandre PIGEONNIER (pouvoir à Coralie ARRUEGO), Alain BOHEME, Mme Laurence MORIN (pouvoir à Patrice MARTIN).

Secrétaire de séance : M. Michel CRUCHON

Date de convocation :
21.09.2023
Date d'affichage
21.09.2023

Nombre de conseillers :

En exercice	39
Présents	30
Titulaires	30
Suppléants	0
Pouvoirs	6
Votants	36
21h06 : départ titulaire	-1
Pouvoir	-1
Votants	34
Quorum	20

Délibération n° 2023 / 131

Objet : TRANSITION ENERGETIQUE – Décision modificative : délégués au Syndicat Mixte du Bassin de la Dives

La Communauté de communes dispose de 4 délégués titulaires et 4 suppléants pour siéger au conseil syndical du SMBD. Il convient d'apporter des modifications quant aux membres désignés en 2020.

Les membres actuels sont :

Titulaires : Philippe PESQUEREL, Laurent DECLERCK, Alain BOHEME et Paul MARIE

Suppléants : Henri LEHUGEUR, Didier LEMONNIER, Michel CRUCHON et Amand CHOQUET

M. le Président indique que sur les 4 derniers comités syndicaux, un titulaire a été présent à 1 séance. Pour les 3 autres, seul un suppléant était présent.

Il convient de procéder à des changements de délégués à ce syndicat.

Il est proposé :

Echange des places de titulaire et suppléant entre Philippe PESQUEREL et Didier LEMONNIER

Remplacement d'Amand CHOQUET par Gilbert GEMY en tant que suppléant.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

↳ Accepte ces modifications.

Les membres délégués au SMBD sont désormais :

Titulaires : Didier LEMONNIER, Laurent DECLERCK, Alain BOHEME et Paul MARIE

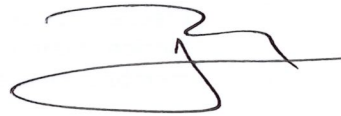
Suppléants : Henri LEHUGEUR, Philippe PESQUEREL, Michel CRUCHON et Gilbert GEMY.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,
Michel CRUCHON



Le Président,
Philippe PESQUEREL



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Caen dans un délai de 2 mois suivant sa publication. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès de M. le Président. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse au recours gracieux. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr